

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

### DÉLIBÉRATION n° 2013/06/25-07

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 juin 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

*Vu le Code de l'Education,*

*Vu le décret n°85-1118 du 18 octobre 1985 relatif aux activités de formation continue dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation nationale,*

*Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,*

*Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,*

*Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire en date du 6 juin 2013 portant sur l'objet de la présente délibération,*

### DÉCIDE :

#### **OBJET : Tarifs de la Formation Continue pour les diplômes nationaux - vague 2**

Le conseil d'administration approuve les tarifs de la formation continue pour l'année 2013-2014 (seconde vague) détaillés dans le document annexé à la présente délibération.

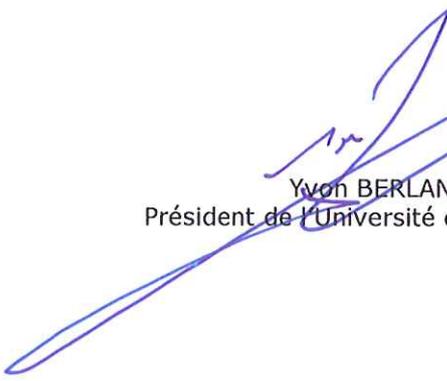
**Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins une abstention.**

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 25 juin 2013

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille



APPLICABLE de 2013/2014

DIPLOMES NATIONAUX (coûts additionnels) et DIPLOMES UNIVERSITAIRES inscrits au Registre National de Certification Professionnelle (RNCP)

Droits d'inscription non inclus

Validé en CEVU du 06 juin 2013

EXEMPLE	EXEMPLE	300	100	400	100	0	200	100	16,67	5 000,00 €	Mentions	Specialités	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques + stage pratique 2013/2014	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre 2013	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre 2013	Nombre d'heures théoriques de janvier 2014 à août 2014	Nombre d'heures en stage pratique de janvier 2014 à août 2014	TARIF TOTAL FC/en Horaire (hors stage pratique)	COÛT TOTAL DE LA FORMATION		
													2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014	2013/2014		
diplôme d'ingénieur - année 1	Génie biomédical	900	152	1052	360	0	540	152	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 2	Génie biomédical	900	280	1180	360	0	540	280	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 3	Génie biomédical	450	840	1290	450	0	0	840	13,33	6 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 1	Génie Civil	900	152	1052	360	0	540	152	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 2	Génie Civil	900	280	1180	360	0	540	280	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 3	Génie Civil	450	840	1290	450	0	0	840	13,33	6 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 1	Génie Industriel et Informatique	900	152	1052	360	0	540	152	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 2	Génie Industriel et Informatique	900	280	1180	360	0	540	280	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 3	Génie Industriel et Informatique	450	840	1290	450	0	0	840	13,33	6 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 1	Informatique Réseau et Multimédia	900	152	1052	360	0	540	152	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 2	Informatique Réseau et Multimédia	900	280	1180	360	0	540	280	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 3	Informatique Réseau et Multimédia	450	840	1290	450	0	0	840	13,33	6 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 1	Matériaux	900	152	1052	360	0	540	152	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 2	Matériaux	900	280	1180	360	0	540	280	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 3	Matériaux	450	840	1290	450	0	0	840	13,33	6 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 1	Mécanique Energétique	900	152	1052	360	0	540	152	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 2	Mécanique Energétique	900	280	1180	360	0	540	280	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 3	Mécanique Energétique	450	840	1290	450	0	0	840	13,33	6 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 1	Microélectronique et Télécommunication	900	152	1052	360	0	540	152	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 2	Microélectronique et Télécommunication	900	280	1180	360	0	540	280	13,33	12 000,00 €														
diplôme d'ingénieur - année 3	Microélectronique et Télécommunication	450	840	1290	450	0	0	840	13,33	6 000,00 €														
				0																				

\*La reprise d'études non financée : concerne les personnes dont le coût de la formation ET le salaire ne sont pas pris en charge (sont donc exclus, par exemple, les salariés en CIF percevant leur salaire mais pas la prise en charge des frais de formation.

\*\* Aménagement d'horaire, modules spécifique : insertions professionnelles, méthodologie...